



BALADE SUR LA VIA GARONA CAZÈRES - MARTRES - BOUSSENS

Cité artiste et biodiversité

Cette balade familiale, praticable en toute saison vous fera découvrir une partie de notre territoire.

Vous longerez la Garonne, sillonnerez nos villages entre patrimoine historique, trésors du passé et espace naturel.



INFOS PRATIQUES

- + Par le GR 861 via Garona Rive gauche de la Garonne
- + Durée : 4h00
- + Distance : 14,6km
- + Difficulté : facile
- + Praticable aux 4 saisons

À MAISON GARONNE - CAZÈRES

- ✓ Située à l'emplacement d'un ancien hangar à bateaux donnant sur le fleuve, la Maison Garonne propose un ensemble d'actions patrimoniales, culturelles et en lien avec l'environnement.
- ✓ Partez à la découverte de l'histoire du fleuve Garonne et de son empreinte sur la ville. <https://maisongaronne.fr/>



Les transports de Ma Région



L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DU RAMIER - PALAMINY

- ✓ Au pied de la Garonne, niché sur la rive gauche du fleuve, le site du Ramier de Palaminy est classé Espace Naturel Sensible.
- ✓ Il abrite une grande diversité d'espèces animales et végétales.
- ✓ Vous y découvrirez, un sentier d'interprétation sur la faune et de la flore des bords de Garonne et un endroit frais pour faire une pause.
- ✓ Découvrir l'ENS sur <https://data.haute-garonne.fr/pages/espaces-naturels-sensibles-accueil/>

LA CITÉ ARTISTE - MARTRES-TOLOSANE

- ✓ Martres-Tolosane, c'est un mystérieux royaume, miraculeusement préservé. Cette bastide singulière circulaire abrite un riche héritage : la luxueuse villa gallo-romaine Chiragan qui a révélé de nombreux vestiges, le donjon, l'église construite sur une nécropole paléochrétienne (présence de nombreux sarcophages) et surtout un patrimoine faïencier unique en France. Cette continuité se traduit aujourd'hui par la présence de plusieurs ateliers, héritiers de ce patrimoine. Un art particulièrement célébré lors du Salon des Arts et du Feu.
- ✓ Notre terre, C'est tout un Art !
- ✓ La Cité artiste s'incarne aussi tout au long de l'année dans Le Grand Presbytère, salle d'exposition pour l'art contemporain et l'artisanat d'art, et Angonia, espace culturel dédié aux arts vivants.
<https://mairie-martres-tolosane.fr/>

INFOS PRATIQUES ET RECOMMANDATIONS

- + Respectez la charte du randonneur <https://www.rando-hautegaronne.com/charte-du-randonneur/>
- + Restez sur le tracé
- + Respectez et préservez la biodiversité
- + Ne jetez pas les déchets
- + Ne cueillez pas de fleurs ni plantes
- + N'allumez pas de feu

INFOS - CONSEILS

- + Office de Tourisme Intercommunal Cœur de Garonne
<https://tourismecoeurdegaronne.com/>

RECOMMANDATIONS

- + Prévoir un équipement adapté à la marche (chaussures fermées type baskets ou randonnée)
- + Prévoir des vêtements en fonction de la météo (soleil, pluie, température élevée ou fraîche)
- + Les indispensables : bouteille d'eau et sac à dos
- + Points d'eau et toilettes ou pour une pause «espace randonneurs» avec wifi :

Dans nos bureaux d'information touristique :

- Cazères - 13, rue Case 31220 Cazères/Garonne
- Martres-Tolosane - Place Henri Dulion
31220 Martres-Tolosane

Dans les communes traversées. Les aires de pique-nique :

- Cazères - Quais de Garonne
- Palaminy - Espace Naturel Sensible du Ramier
- Martres-Tolosane - Lac de Saint-Vidian
- BousSENS - Bords de Garonne



DESRIPTIF ITINÉRAIRE

- 1** Départ : gare de Cazères. En sortant de la gare, traverser l'avenue et prendre en face dans la zone commerciale. Continuer tout droit pour arriver place Jules Ferry. Prendre en face place du Commerce (platanes et jets d'eau) et à droite place des Martyrs de la Libération et en face vers la Halle. Traverser la halle, la place de l'église Notre Dame de l'Assomption, contourner la mairie et descendre les escaliers qui se trouvent derrière (ou l'ascenseur).
- 2** Arriver en bas, se diriger vers les quais de Garonne et la Maison Garonne pour rejoindre le GR 861 Via Garona (balisage rouge et blanc).
- 3** A partir de ce lieu, suivre le GR VIA GARONA direction ouest «Martres-Tolosane», vers l'amont du fleuve.
- 4** Passer sous le pont et continuer sur les quais. A l'aire de jeux, s'engager à gauche sur le parcours Garonne. Après le parcours santé, remonter par le sentier à droite dans le lotissement. Continuer sur la bande enherbée rue du Comminges, tourner à droite rue du Ramier et ensuite à gauche rue de la Pointe. Passer devant la piscine municipale et continuer rue du Plantaurel.

- 5 Au stop, prendre à gauche l'avenue de Palaminy, chemin piétonnier.
- 6 Dans la commune de Palaminy, prendre à gauche rue du Bac, puis à droite la promenade en bord de Garonne pour ressortir par l'impasse de l'Arceau. Passer sous l'arche, regarder le château privé et plus généralement le patrimoine bâti de l'ancienne cité fortifiée.
- 7 Suivre à gauche la D10, franchir le canal et au n°7 de la rue, tourner à gauche et continuer par le chemin du Ramier le long du ramier de la Garonne.
- 8 Au rond-point, prendre en direction du centre commercial. Poursuivre sur la voie communale, prendre à droite le chemin et longer le canal jusqu'à l'entrée de Martres-Tolosane. Traversez la D10, continuer en face sur le chemin ombragé pour ensuite rejoindre la D83A jusqu'à la voie ferrée. Suivre la D10 par le boulevard circulaire jusqu'au centre de la Cité artiste.
- 9 A l'église de Saint-Vidian, poursuivre par la Grand-Rue vers l'ouest, prendre en face l'avenue des Pyrénées. À la gendarmerie, tourner à droite en bord du ruisseau de jounades. Après la ferme, continuer le chemin de terre qui longe l'autoroute.
- 10 Tourner à droite, passer sous l'autoroute et enjamber le canal de Saint-Martory. Tourner à gauche vers la métairie des Pauvres. Suivre la route qui part à gauche. Aux maisons, prendre à droite vers Campignas-Bas, passer sous la conduite et longer tout droit le canal de Saint-Martory sur 800 m.
- 11 Traverser la D817 au passage piéton et continuer tout droit vers le centre de Boussens. Passer sous la voie ferrée pour rejoindre la gare. Arrivée : gare de Boussens.



